

Lier les transferts monétaires humanitaires en faveur de l'éducation en situations d'urgence aux programmes de protection sociale

L'alignement des transferts monétaires humanitaires en faveur de l'éducation en situations d'urgence sur les programmes nationaux de protection sociale nécessite de comprendre le système de protection sociale du pays afin d'identifier les possibilités de collaboration et d'alignement.

Un système de protection sociale est bien placé pour répondre aux chocs si :

- ✓ Le gouvernement fait preuve d'un solide leadership et si le système bénéficie d'un appui juridique et politique ;
- ✓ La capacité institutionnelle est soutenue par des mécanismes de coordination efficaces ;
- ✓ Le système dispose d'un financement durable ;
- ✓ Le système dispose d'un système intégré de programmes offrant une couverture large et équitable de la population et des besoins ;
- ✓ Le système est doté de systèmes administratifs établis ;
- ✓ Le système dispose de systèmes efficaces pour prendre des décisions éclairées et rendre des comptes ;

Comment renforcer la coordination entre les acteurs des transferts monétaires humanitaires et les acteurs de la protection sociale :

- ✓ De manière générale, la coordination entre les acteurs de la protection sociale, de la gestion des risques de catastrophe et de l'aide humanitaire est insuffisante ; ce qui peut entraîner des doublons et des effets négatifs en termes de rentabilité, et se traduire par une réponse insuffisante aux besoins des populations touchées et une durabilité limitée ;
- ✓ Les secteurs humanitaires, éducation comprise, peuvent s'associer à la coordination de la protection sociale par le biais des groupes de travail sur les transferts monétaires humanitaires ;
- ✓ Il est possible de renforcer la coordination entre les transferts monétaires humanitaires et les programmes nationaux de protection sociale en améliorant la coordination entre les secteurs humanitaires, en particulier en ce qui concerne l'utilisation cohérente des transferts monétaires dans les différents secteurs ;
- ✓ Les secteurs humanitaires, éducation comprise, devraient plaider en faveur d'une participation active des spécialistes des transferts monétaires humanitaires qui représentent les groupes de travail sur les transferts monétaires au sein des groupes de coordination de la protection sociale, là où ils existent et lorsque c'est pertinent. Ils devraient également plaider en faveur de la participation des spécialistes de la protection sociale aux groupes de travail sur les transferts monétaires ;

Questions clés pour déterminer le rôle du système national dans la mise en œuvre des transferts monétaires humanitaires :

- ✓ Le système national de protection sociale est-il compatible avec les principes humanitaires ? Comment le système national gère-t-il les risques, en particulier les risques fiduciaires ?
- ✓ Le système national peut-il venir en aide à une grande partie de la population touchée, faire face à des volumes plus importants et à une fréquence plus élevée des transferts monétaires, gérer les risques et rendre des comptes aux populations touchées ?

Options pour lier les transferts monétaires humanitaires aux systèmes de protection sociale :

- ✓ Fournir les transferts monétaires humanitaires par le biais du système national de protection sociale : **s'aligner horizontalement** (ajouter de nouveaux bénéficiaires à un programme existant) **ou verticalement** (augmenter les prestations ou la durée d'un programme existant, ou introduire des transferts extraordinaires) ;
 - ✓ Exemple d'alignement horizontal : les transferts monétaires conditionnels de l'UNICEF en faveur de l'éducation en Turquie ;
- ✓ Utiliser le système de protection sociale partiellement ou **s'appuyer sur** des structures existantes : il est possible d'« emprunter » certaines composantes du système (par exemple, la structure administrative, le personnel) et de gérer les transferts monétaires humanitaires par le biais d'une structure parallèle ;
 - ✓ Exemple : les transferts monétaires de l'UNICEF en faveur de l'éducation en situations d'urgence dans la province de Dohuk en Irak, mise en œuvre avec le soutien du ministère des Affaires sociales ;
- ✓ Fournir les transferts monétaires humanitaires par le biais d'un système parallèle, tout en établissant des liens avec les approches nationales. Cet « **alignement officiel** » est généralement réalisé en mettant au point des dispositifs de transferts monétaires qui ont été conçus en s'inspirant des programmes nationaux actuels ou futurs ;

Ressources clés :

[Guide des programmes de l'UNICEF : Renforcement des systèmes de protection sociale adaptables aux chocs](#)

[Note d'orientation complémentaire relative au Cadre pour le Programme mondial de protection sociale de l'UNICEF](#)

[TRANSFORM « Coordination des systèmes de protection sociale - Manuel »](#)

[Travailler avec des filets sociaux de sécurité utilisant les transferts monétaires dans les contextes humanitaires. Note d'orientation à l'intention du personnel humanitaire](#)

[Identifier les options pratiques permettant de lier l'aide humanitaire et la protection sociale dans la riposte à la COVID-19](#)